

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 07 mars 2014
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés :

Absents : Raphaël GRANON, Damien GIRY

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 février 2013

A. COMPTES ADMINISTRATIF M14 – Commune pour l'année 2013

Présentation du compte administratif et approbation du conseil municipal.

Section de fonctionnement :

Report de résultat N-1 :	69 943.47 €
Total Recettes 2013 :	136 265.03 €
Total Dépenses 2013 :	101 778.02 €
Résultat de la section Fonctionnement 2013 :	34 487.01 €
Résultat de clôture de Fonctionnement :	104 430.48 €

Section d'investissement :

Report de résultat N-1 :	- 27 333.47 €
Total Recettes 2013 :	306 663.87 €
Total Dépenses 2013 :	175 641.34 €
Résultat de la section Investissement 2013 :	131 022.53 €
Résultat de clôture d'investissement :	103 689.06 €

COMPTE ADMINISTRATIF M49 – Eau et assainissement pour l'année 2013 :

Section de fonctionnement :

Report de résultat N-1 :	0 €
Total Recettes 2013 :	37 060.92 €
Total Dépenses 2013 :	26 467.62 €
Résultat de la section Fonctionnement 2013 :	10 593.30 €
Résultat de clôture de Fonctionnement :	10 593.30 €

Section d'investissement :

Report de résultat N-1 :	-17 749.33 €
Total Recettes 2013 :	25 632.22 €
Total Dépenses 2013 :	18 178.19 €
Résultat de la section Investissement 2013 :	7 454.03 €
Résultat de clôture d'investissement :	-10 295.30 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote des comptes administratifs.

Les comptes administratifs de la commune et du service de l'eau et assainissement et les comptes de gestion du percepteur sont approuvés à l'unanimité des présents.

B. PREPARATION BUDGET 2014 :

Présentation du budget 2014 pour validation au prochain conseil municipal.

C. MAISON DE L'ADRET :

Travaux : L'entreprise Reynier a terminé les travaux de maçonnerie. Restent les finitions du carrelage et de la peinture.

Le mobilier de cuisine sera prévu par la mairie pour éviter les dégradations lors des changements de locataires.

Avenant : Le devis complémentaire concernant la pose et les meubles de salle de bain, d'un montant de 2803.28 €, a été approuvé par le conseil municipal.

D. EMPLOI SECRETARIAT :

Le conseil municipal approuve le recrutement contractuel d'une secrétaire pour une durée de 5 semaines.

E. TARIF EAU :

Augmentation modérée des tarifs pour 2014.

Un traitement chimique sera nécessaire pour la potabilité de l'eau à Vaugelas.

Nouvelle ligne en comptabilité de l'eau pour les frais de personnel jusque-là pris en charge par le budget communal (relevé des compteurs, entretien, tâches administratives, facturation de l'eau...).

F. DISSOLUTION DU SYNDICAT DE TELEVISION :

Réunion prévu le 11 mars 2014 pour la dissolution du syndicat.

D. ELECTIONS :

Les permanences du bureau de vote sont établies pour le premier tour des élections municipales.

Fin de séance : 21h30